Brevet de Capacité. Ministère de l'Instruction Publique - Université de France - Instruction Primaire - Instruction Primaire Elémentaire.

Numéro d'inventaire : 1979.35722
Auteur(s) : Jean-Jacques Morizos
Type de document : diplôme
Éditeur : Commission d'Instruction Primaire (Paris)
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1833
Description : Impression N&B, écriture manuscrite à l'encre.
Mesures : hauteur : 406 mm ; largeur : 498 mm
Notes : Diplôme du Brevet de Capacité décerné à Jean, Jacques Morizos né à Lyon dans le Rhône le 15 mars 1800. Délivré à Paris le 11 septembre 1833, signé par les Membres de la Commission d'Instruction primaire : Taillefer, Guillon, de Carvaillac et Artaud. Un tampon de l'Académie de Paris.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Lieux : Paris, Paris

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

N° 5.

BREVET DE CAPACITÉ.

UNIVERSITE DE FRANCE.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

INSTRUCTION PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

Nous Taillefer, Guillon, de Cardaillac et Artaud, Inspecteurs de l'Académie de Paris — Président et Membres de la Commission d'instruction primaire, séant à Paris — chef-lieu de l'arrondissement d — département de la Seine académie de Paris — nommés par M. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'instruction publique, et chargés à ce titre : 1° d'examiner les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire élémentaire; 2° de délivrer ledit brevet aux aspirants qui en auront été jugés dignes;

Vu le procès-verbal par nous dressé cejourd'hui, et constatant que le sieur Morizot (Jean Jacques) né le 15 Mars 1800 à Lyon canton d — arrondissement d — département du Rhône a été examiné par nous sur l'instruction morale et religieuse, la Lecture, l'Écriture, les Éléments de la Langue française et du Calcul, le Système légal des Poids et Mesures, et les premières notions de la Géographie et de l'Histoire, ainsi que sur les procédés et méthodes d'enseignement de ces diverses connaissances;

Vu les articles 4 et 25 de la loi du 28 juin 1833, et les articles 1, 5, 8, 10, 11 et 12 du règlement du Conseil royal en date du 10 juillet 1833;

Estimons que le candidat a fait preuve de la capacité requise pour donner l'instruction primaire élémentaire, et, en conséquence, avons accordé audit sieur Morizot (Jean Jacques) le présent brevet, pour lui servir et valoir ce que de raison.

Délivré à Paris le 11 Septembre 1833.

Signature de l'Impétrant:

UNIVERSITÉ DE FRANCE ACADÉMIE DE PARIS

Au nom et sous l'autorité de M. le Ministre de l'instruction publique:
Les Membres de la Commission d'instruction primaire,
M. Ch. S. Guillon — Artaud — Cardaillac — L. G. Taillefer Insp.